

satisfaction générale, la plus haute position sur la terre, la pensée de travailler au bonheur de tous ne l'a jamais quitté, et bien qu'il ait été un grand roi, j'aime plutôt à me souvenir de lui comme d'un grand homme.

Je veux aussi adresser encore un mot au premier ministre. S'il me le permet je désire lui dire, en toute sincérité, que j'unis cordialement mes félicitations à celles qui lui ont été exprimées à l'occasion du soixante-neuvième anniversaire de sa naissance qui le trouve en bonne santé et vigoureux mentalement et physiquement. Bien qu'il y ait beaucoup d'exception, dont le très honorable premier ministre ne fait pas partie, quand on arrive à un pareil âge en pleine santé et en pleine force, c'est un signe de vie régulière et vertueuse. Si je m'exprime aussi sincèrement, je ne peux pas être d'accord avec un des orateurs qui a dit que le premier ministre était de bonne humeur parce qu'il laissait percer au dehors des signes évidents d'une conviction intime que le sceptre du pouvoir allait être enlevé à la tribu de Juda. Mais le très honorable premier ministre n'a rien à regretter. Il a, pendant longtemps et dans une complète mesure, joui du succès, du prestige et du pouvoir. La population du Canada a admiré longtemps ses nombreuses vertus privées, ce qui l'a rendue peut-être un peu aveugle pour ses nombreux vices publics.

Je n'ai pas l'intention, monsieur l'Orateur de prendre l'un après l'autre les différents paragraphes du discours du trône et de les examiner en détail comme l'a si bien fait hier mon honorable ami de Hastings-est (M. Northrup). Je suivrai plutôt l'exemple du premier ministre et je n'en prendrai qu'un ou deux. On se souvient que les seuls deux paragraphes du discours du trône dont il a parlé longuement, sont celui qui a trait à nos relations avec les Etats-Unis et celui qui fait allusion à la politique navale du Gouvernement. Il est vrai que les deux discours dont il nous a gratifiés ne se sont pas limités à ces deux paragraphes. Il a parlé d'un autre sujet, un sujet plus cher à son cœur, un sujet qui, pendant des semaines, lui a donné plus de peine et de soucis que les différents paragraphes contenus dans le discours du trône, un sujet qui l'agite dans ses rêves. Dans le discours du trône, monsieur l'Orateur, le paragraphe relatif au chemin de fer de la baie d'Hudson, le paragraphe relatif au chemin de fer Transcontinental, le paragraphe qui traite de nos relations commerciales avec l'étranger, le paragraphe consacré au pont de Québec, tous ces paragraphes sont devenus insignifiants à ses yeux comparativement au sujet sur lequel il s'est étendu si longuement en Chambre, je veux dire l'élection de Drummond-et-Arthabaska.

Bien que cette question ne soit pas mentionnée dans le discours du trône, on pour-

rait parfaitement excuser un étranger assis dans la galerie, de penser que Drummond-et-Arthabaska ont été écrits en gros caractères tout au long de ce gracieux message.

Examinons un instant les événements qui ont amené cette intéressante dispute. Un bill naval a été adopté par ce Parlement. Notre ex-collègue, l'honorable M. Louis Lavergne, a appuyé le bill en Chambre, malgré l'opposition assez forte qu'on lui faisait dans le pays et particulièrement dans la province de Québec. Pendant beaucoup d'années notre ex-collègue avait été ballotté sur les vagues tempétueuses des conflits de partis. Ayant senti que l'orage qui se préparait serait plus terrible que jamais, il eut assez de pénétration pour chercher un abri dans la Chambre rouge, ce refuge tranquille pour les politiciens libéraux fatigués. On peut s'imaginer qu'il est allé voir le premier ministre et qu'il lui a dit: Voyez l'opposition que l'on fait au bill de la marine dans la province de Québec. Il y a une bonne occasion pour vous de gagner une magnifique victoire dans cette province qui a été le principal appui de votre administration depuis que le peuple vous a porté au pouvoir. Nommez-moi au Sénat, ouvrez la circonscription, choisissez un candidat qui sera à vos ordres, fixez une date prochaine pour l'élection, donnez-nous beaucoup d'argent et de nombreux orateurs, arrachez la victoire dans Drummond-et-Arthabaska et vous aurez remporté un triomphe pour le bill de la marine. Enrayez toute autre opposition à ce bill dans Québec, et obtenez pour vous un grand triomphe personnel. Il dit quelque chose de plus au premier ministre: Drummond-et-Arthabaska, c'est votre comté d'adoption, vous avez vécu parmi la population pendant quarante ans, les habitants connaissent vos charmantes manières et votre sourire fascinateur. Depuis le début de votre arrivée au pouvoir ils ont été vos plus fermes partisans dans toutes les élections, une fois avec une majorité de 900, une autre fois avec une majorité de 2,500 et une dernière fois par acclamation. Ces électeurs ont appris à vous aimer. Vous êtes le premier ministre du Canada; on est fier de vous. Et sir Wilfrid Laurier prêta l'oreille à la voix du tentateur. Il conduisit notre ex-collègue dans un asile de repos, il ouvrit la circonscription, il choisit un candidat, il fixa l'élection à une date rapprochée, il s'entendit probablement avec le candidat de son choix sur le plan de campagne qui devait être exécuté dans la circonscription. On peut s'imaginer M. Perreault disant: Il y a dans la population du comté une objection assez forte à l'engagement du pays dans les guerres étrangères, et par conséquent contre ce point particulier du bill de la marine. Et sir Wilfrid Laurier de lui répliquer: Mais, M. Perreault, vous pouvez facilement répondre à toute affirmation de ce genre.